ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question au Gouvernement n° 1854

Texte de la question

SÉISME EN HAÏTI

M. le président. La parole est à M. Loïc Bouvard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Loïc Bouvard. Ce n'est, hélas, pas une question réjouissante que je vais poser à M. Kouchner, ministre des affaires étrangères. Je veux parler de ce terrible cataclysme qui a frappé Port-au-Prince, capitale de ce cher pays d'Haïti, si pauvre et très lié à la France.

Je n'épiloguerai pas sur l'ampleur du désastre. La télévision a montré combien ce séisme, qui a fait des milliers de victimes, est dévastateur. Je vous demande, monsieur le ministre, de faire le point sur la situation telle que vous la connaissez aujourd'hui et de nous indiquer quels moyens nous allons employer pour venir en aide à ce pauvre pays, dont les infrastructures sont très insuffisantes. Pouvez-vous nous dire si nous avons déjà des moyens sur place et ce que nous allons dès maintenant envoyer d'urgence comme secours à la population ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, ainsi que sur ceux des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes.* Grâce à vous, monsieur le président, nous avons parlé tout à l'heure d'une solidarité nécessaire pour Haïti.

S'agissant de l'ampleur de la catastrophe, personne ne sait s'il y a des centaines ou des milliers de victimes. Il faut s'attendre à en découvrir beaucoup - si toutefois nous les découvrons toutes. Quel est l'état des secours, alors que les besoins sont immenses ? Alain Joyandet détaillera ce qui a été déjà fait dans les semaines et les mois précédant la catastrophe. Le séisme, d'une magnitude sept, a complètement détruit le bas de la ville. Le reste, sur les collines, est un peu épargné.

Il y a plus de 1 200 Français en Haïti et il est très difficile de savoir où ils sont. Les bâtiments les plus détruits sont ceux de la MINUSTAH - la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti qui, justement, aurait dû porter assistance. D'après Alain Le Roy, le directeur des opérations de maintien de la paix, ils étaient 100 dans ce bâtiment dont, apparemment, il ne reste rien, 100 personnes dont un certain nombre de Français que je ne connais pas. Notre ambassade est détruite. Les Français sont regroupés sur deux sites. Ils sont entre soixante et cent pour le moment. Pour le reste, nous ne savons rien.

S'agissant des moyens, nous disposons de trois avions du ministère de la défense, dont deux CASA qui vont arriver dans les heures qui suivent, l'aéroport étant praticable. Il y a également deux avions, dont l'un vient de France, l'autre de la Martinique, avec 120 sauveteurs, du personnel médical et des équipements.

Il faut penser à nos amis haïtiens, en particulier aux Haïtiens des Antilles et aux Antillais en Haïti, et affirmer pour longtemps - car il faudra reconstruire, pensons-y dès maintenant - la solidarité de notre pays envers eux. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : M. Loïc Bouvard
Circonscription : Morbihan (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1854

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QG1854

Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 janvier 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 2010